



VILLE DE DRAGUIGNAN

Draguignan, le

09 JUIN 2023

LE MAIRE

à

Administration Générale
Direction des Affaires juridiques
Service du Domaine Public
Affaire suivie par Sylvain REDE
Tél. : 04 94 60 20 91
sylvain.rede@ville-draguignan.fr

Mesdames et Messieurs
les commerçants non sédentaires

Mesdames, Messieurs,

La foire aux Aulx de DRAGUIGNAN se déroulera le **samedi 9 septembre 2023** sur les boulevards Georges Clemenceau et Jean Jaurès. Le bulletin d'inscription ci-dessous est à retourner au service du domaine public pour le **vendredi 28 juillet 2023**, accompagné de la photocopie de vos papiers réglementaires en cours de validité régissant l'activité de votre commerce, à savoir :

- la carte professionnelle
- l'assurance responsabilité civile ou carte de syndicat
- pour les sans domicile fixe : le livret de circulation modèle "A".

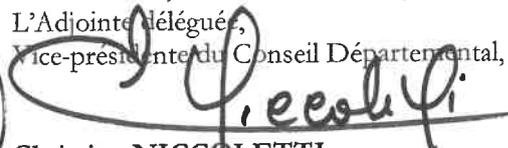
Cependant, si vous avez déjà fourni lesdits documents lors des foires précédentes et à condition que ceux-ci soient toujours en cours de validité, seul le bulletin d'inscription sera à transmettre.

Après instruction de votre dossier, vous recevrez soit une lettre d'admission sur le champ de foire portant votre numéro d'emplacement, soit une réponse négative. Cette lettre d'admission devra être présentée le matin même de la foire, au placier municipal seul habilité à vous désigner votre emplacement.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



Pour le Maire, Président de DPVa,
L'Adjointe déléguée,
Vice-présidente du Conseil Départemental,


Christine NICCOLETTI

Bulletin d'inscription à la foire aux aulx du samedi 9 septembre 2023
A retourner au plus tard au service du domaine public pour le vendredi 28 juillet 2023

NOM	PRÉNOM
ADRESSE	
ACTIVITÉ	MÉTRAGE
CAMION MAGASIN	
	DÉMONSTRATEUR
	REMORQUE
	LANDIER
	AUTRES (à préciser)

AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPÉ À NOS FOIRES : OUI – NON (rayer la mention inutile)
ÉVENTUELLEMENT VOTRE NUMÉRO D'EMPLACEMENT PRÉCÉDENT :

Ville de Draguignan
28 rue Georges Cisson - BP 19
83001 Draguignan Cedex

Tél. : 04 94 60 31 31
Fax : 04 94 47 18 87

mairie@ville-draguignan.fr
www.ville-draguignan.fr

Je m'engage à respecter les conditions de déroulement de la foire qui ont été définies par arrêté municipal n° A-2023-753 du 2 mai 2023 et de tout règlement en vigueur.

FAIT À LE

SIGNATURE